



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Crues printanières 2019**  
**État de situation du 28 avril 2019**

**Saint-André-d'Argenteuil, le 28 avril 2019** – La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil dresse un portrait de la situation des inondations sur son territoire.

**Des niveaux en hausse continue**

Les niveaux des rivières du Nord et des Outaouais demeurent très élevés ce matin. Leur hausse s'est poursuivie au cours des dernières heures. Le niveau de la rivière des Outaouais, actuellement à 25,03 mètres, pourrait pour sa part dépasser significativement le seuil maximal atteint en 2017 (25,13 mètres) d'ici 24 à 36 heures. Il ne faut pas oublier qu'une deuxième hausse est à anticiper compte tenu du processus de fonte des neiges qui n'est pas encore terminé.

**La sécurité d'abord**

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil rappelle à ses citoyens et citoyennes de penser avant tout à leur sécurité. Compte tenu des récentes prévisions hydrométéorologiques plutôt défavorables, le maire, Marc-Olivier Labelle, invite fortement ses citoyens à évacuer leur domicile avant que les forces viennent à leur manquer.

Pour toute aide à l'évacuation ou pour toute demande, les citoyens sont invités à joindre le Service incendie de la municipalité au 514 970-5254. Pour toute urgence, il faut composer le 9-1-1.

Des équipes d'Hydro-Québec ont été déployées afin d'effectuer une tournée des résidences inondées et de s'assurer de la sécurité des occupants. Afin de protéger ses infrastructures et de prévenir les coupures de courant sectorielles, Hydro-Québec a dû procéder à la fermeture de l'alimentation électrique de certaines propriétés.

**En vigie constante**

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil continue d'effectuer une surveillance constante sur l'ensemble du territoire et d'adapter ses actions en fonction de la situation. Les effectifs municipaux gardent un œil attentif aux infrastructures municipales. Pour le moment, aucun danger n'est à signaler à ce niveau.

Mis à part les secteurs inondés, l'ensemble des routes de la municipalité demeurent accessibles à la population. Grâce au travail remarquable du personnel de la municipalité, d'équipes régionales et d'entrepreneurs locaux, la route 344 a été rehaussée le 27 avril afin d'éviter la fermeture de cet axe routier d'importance. Le pont de la route 344 demeure sous haute surveillance.

Afin de protéger la sécurité des résidents et d'aider les premiers intervenants à faire leur travail, Transports Canada a émis une interdiction de naviguer sur la rivière des Outaouais (à l'exception des embarcations d'urgence et des résidents et résidentes se rendant à leur propriété inondée). Cette interdiction est en vigueur depuis le 27 avril et le sera jusqu'à son retrait.

### **Services aux sinistrés**

Un centre d'hébergement d'urgence régional est ouvert, en partenariat avec la MRC d'Argenteuil et ses municipalités locales, à l'aréna Kevin-Lowe/Pierre-Pagé, situé au 80, rue Hamford, à Lachute. La Croix-Rouge est sur place pour accueillir les sinistrés. Des vivres, de l'hébergement et des douches sont disponibles et un soutien psychosocial y est également offert par le CISSS des Laurentides.

Les citoyens qui en ressentent le besoin peuvent composer en tout temps le 811 pour obtenir du soutien psychosocial. Info-Social 811 est un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel. Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année.

-30-

**Source :** Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

#### **Pour information :**

Benoit Grimard  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil  
[b.grimard@stada.ca](mailto:b.grimard@stada.ca)  
450 537-3527, poste 0